

Module n°6 : Comment piloter un plan de continuité des activités

Contexte

Face au risque d'interruption d'activité provoquée par des cyberattaques, la mise en œuvre d'un Plan de Continuité des Activités (PCA) est primordial pour les établissements de santé. L'ensemble des mesures à mettre en œuvre, selon les divers scénarios de crises et la durée de la crise, doit être déployé rapidement afin de maintenir l'organisation des soins et l'accueil des patients. Ce Plan de Continuité des Activités doit également prévoir la mise en place de l'activité en mode dégradé et anticiper la reprise à la normale des activités.

Objectifs

- Acquérir la méthodologie d'élaboration du Plan de Continuité des Activités spécifiques à son domaine
- Assurer le lien entre les services de soins et le service informatique

Renseignements complémentaires

Durée de la formation : varie selon les modules

Pour plus d'informations :

Audrey DAVID (a.david@anhf.fr) 04.91.17.71.28

Programme

Contenu en cours de finalisation *Renseignements auprès de l'Anfh*

Public

Personnel d'un même domaine d'activités et personne(s) de la direction des services informatiques en charge de l'applicatif du domaine

**Exercice
2024**

**Code de formation
2.11**

Nature

AFR

Organisé par

Organisme au choix selon module

Durée

7 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences